



Conseil de sécurité

Distr. générale
25 mars 2003
Français
Original: anglais

Projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Réaffirmant toutes ses résolutions précédentes relatives au Sahara occidental, en particulier sa résolution 1429 (2002) du 30 juillet 2002,

1. *Décide* de proroger le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) jusqu'au 31 mai 2003;
 2. *Prie* le Secrétaire général de présenter un rapport sur la situation d'ici au 19 mai 2003, comme le Secrétaire général l'a proposé dans sa lettre datée du 19 mars 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité (S/2003/341);
 3. *Décide* de demeurer saisi de la question.
-

